

LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE ET LE CIMETIÈRE MÉDIÉVAL DU BOURG À TONNAY-CHARENTE

De mars à juin 1999, les travaux d'enfouissement des réseaux téléphonique et électrique ont permis de mettre au jour un certain nombre de sépultures en pleine terre au centre ville de Tonnay-Charente, dans la zone de la place Jean Moulin, qui correspond à l'ancien cimetière paroissial. Au début du mois de juin, devant l'église Saint-Étienne, des décapages à la pelle mécanique ont alors révélé la présence de sarcophages trapézoïdaux. La fouille urgente qui s'est déroulée du 9 au 15 juin 1999, a permis la mise au jour d'une vingtaine de sépultures, dont une quinzaine de sarcophages. Enfin, du 10 au 12 septembre, la réfection d'un trottoir, le long du même mur, a révélé l'existence de cinq structures funéraires dont trois sarcophages¹ (fig. 3)

L'église Saint-Étienne et le cimetière paroissial

L'église Saint-Étienne, édifée au XI^e siècle, comportait à l'origine une seule nef en forme de croix, avec chevet dans l'actuel sanctuaire de la Vierge². L'église actuelle, qui n'a conservé de l'époque romane que le portail, reproduit, selon Yves Blomme³, la formule la plus fréquente de l'architecture gothique en Saintonge et Aunis, celle de l'église-halle à trois nefs, dont les murs extérieurs remontent au XV^e siècle. En 1580, lors des guerres civiles, seuls ont été détruits les voûtes et piliers de soutènement. Une « vue de Charente », gravée en 1560 par Chastillon et publiée par Brodut, confirme cette analyse. En outre, plusieurs aménagements ont été réalisés au XIX^e siècle, en particulier l'intérieur, entièrement refait dans le style néo-classique, entre 1831 et 1834.

On ne sait rien du cimetière paroissial contigu à l'église Saint-Étienne, sinon qu'il existe dès le XI^e siècle et qu'il perdure sur une vaste zone entourant l'église, jusqu'en 1825, date à laquelle il est transféré à son emplacement actuel. L'ancien cimetière devient alors champ de foire, l'actuelle place Jean Moulin. Ce champ de foire était limité, le long de l'actuelle avenue Alsace-Lorraine, par une murette encore visible au début du siècle. Une trace en a été repérée au cours des travaux de 1999. Enfin Brodut signale que le parvis de l'église est transformé en square et entouré d'une grille en 1894.

Brodut rapporte également la découverte de sarcophages en 1894, à l'occasion de cette transformation : « On releva une triple rangée d'auges sépulcrales superposées, dont les corps étaient généralement conservés, et où nous recueillîmes des pièces gallo-romaines, surtout des empereurs gallo-romains qui, de 260 à 273, résidèrent à Bordeaux, notamment de Victorinus, de Marius et de Tetricus ; en plus, de jolies urnes funéraires, des colliers de perles en composition, bordées de jaune et entremêlées d'anneaux de verre ; des fragments de marbre, des défenses de sangliers ». A partir de cette découverte, Brodut a créé la légende d'une église primitive remontant au III^e siècle. Les approximations descriptives soulèvent de nombreuses

¹ Je remercie Élisabeth Martin, qui s'est chargée de la surveillance archéologique de la zone, ainsi que l'équipe des fouilleurs : Pierre Bardot, Patrick Deludin, Michel Favre, Jean Guénégan, Georges Krebs, Claude Landraud, Élisabeth Martin, Nicolas Martin, Joël Verrier. La Société de Géographie de Rochefort a apporté son soutien logistique à l'opération.

² M. Brodut : *Tonnay-Charente et le canton*, Rochefort, Imprimerie Thèze, 1901 (Réédition 1984).

³ Y. Blomme : *L'architecture gothique en Saintonge et en Aunis*, Université Francophone d'Été, Saintonge-Québec, Bordessoules, 1987.

questions : quelle est la forme des cuves ? s'agit-il vraiment de sarcophages gallo-romains ? Rappelons que ces sarcophages se trouvaient dans le square actuel, devant l'église.

De nombreux témoignages recueillis en 1999 font état de découvertes de sarcophages dans les années 50 à 70, dans un rayon d'environ 60 mètres autour de l'église, tous apparemment trapézoïdaux avec couvercles en bâtière. La surface approximative couverte est difficile à évaluer, compte tenu de la dispersion des sépultures et de la relative imprécision des localisations (une bande d'environ 150 m de long sur 50 m de large, soit à peu près 7 500 m²).

Lors des travaux d'enfouissement des réseaux, Élisabeth Martin a pu observer une dizaine de sépultures en pleine terre¹, presque toutes concentrées dans la partie ouest de la rue du Champ de foire. Ces sépultures étaient en place, enfouies à une profondeur variant de 0,50 m à 1 m, reposant dans une couche de terre argileuse noirâtre. Elles n'étaient pas atteintes par les couches supérieures modernes (substructions de la voirie). Toutes étaient orientées O.-E. (tête à l'ouest), à l'exception d'une seule orientée E.-O. (tête à l'est). Pour l'une d'entre elles, on note la présence de quelques dalles plates irrégulières évoquant les éléments d'un couvercle de coffrage. Aucun indice de datation pour l'ensemble de ces sépultures.

S'y ajoutent plusieurs sépultures signalées par les ouvriers eux-mêmes, et quelques témoignages de découvertes antérieures. Toutes ces informations permettent de préciser l'extension du cimetière paroissial, qui a succédé à la nécropole mérovingienne et l'a englobée : l'espace funéraire médiéval couvre une surface de 200 m X 100 m, soit environ deux hectares (entre la rue de la Fontaine des Marins, la rue du Champ de Foire, et la rue de la Marne).

La fouille de juin 1999 (Z1 – Z2)

Deux zones ont été définies : Z1, à l'est du portail de l'église, et Z2, à l'ouest du portail (fig. 1). Après la fouille, les vestiges ont été recouverts. Dans la zone 2, trois sépultures ont été enlevées.

La zone 1 (fig. 1)

Un espace d'environ 4 m sur 2,50 m (fig. 4) avait été dégagé par la pelle mécanique sur une épaisseur d'environ 0,50 m de terre brune couvrant directement les vestiges. Un coup de pelle plus profond (1 m) avait mis au jour un sarcophage dont le remplissage supérieur a fait l'objet, avant l'intervention archéologique, d'une « récupération » sauvage à la barre à mine (S2). Le nettoyage fin a mis en évidence une structure maçonnée reposant sur des sarcophages trapézoïdaux.

Les sarcophages trapézoïdaux

Quatre sarcophages reposent sous la structure U1 (S2, S3, S5, S6) et trois autres ont été repérés au nord de U1 (S4, S7, S1). Tous sont orientés O.-E. (tête à l'ouest) sauf S5 (N.-O. / S.-E.). Seules les cuves sont conservées sauf pour S6 (fig. 5), partiellement recouvert d'un fragment de couvercle en bâtière extrêmement dégradé ; on note la présence d'une fine couche de mortier à tuileaux au niveau de la jointure avec le couvercle. La pierre utilisée est un calcaire fin et fragile, blanc (S1, S2, S5, S6, S7) ou gris (S3, S4).

Des mesures ont pu être prises pour la cuve de S2 (long. : 2,09 m ; larg. tête : 0,66 m ; larg. pieds : 0,45 m ; prof. : 0,30 m) et pour celle de S3 (long. 2 m ; larg. tête : 0,65 m). L'épaisseur des parois varie de 6 à 8 cm. Les sarcophages sont grossièrement taillés au pic (intérieur) et à l'herminette (extérieur), le bord supérieur des cuves étant lisse.

¹ Les conditions de l'intervention ne permettent pas ici de distinguer entre sépulture en pleine terre et cercueil. Toutes les sépultures mentionnées sont donc considérées comme « en pleine terre ».

Les sarcophages S1, S7, S3, S4, S5, S6 ont fait l'objet d'un simple repérage (fig. 4-5). Seule la sépulture S2 a été partiellement fouillée (fig. 6). Du remplissage supérieur subsistaient quelques ossements en position secondaire. Le remplissage inférieur est constitué d'un squelette en décubitus dorsal (env. 1,70 m). Le corps a été tassé à droite (tête à droite, bras étendus le long du corps, mains sur les hanches), les ossements d'un occupant antérieur, soigneusement rangés sur le côté gauche (crâne, os longs, os divers) ayant subi une réduction. On notera l'absence de sacrum : cette sépulture a donc subi des réaménagements multiples (le squelette a été laissé en place).

La structure maçonnée U1

La structure maçonnée U1 (fig. 4-5) a été directement édifiée sur des cuves (S2, S3, S5) et sur un sarcophage possédant encore une partie de son couvercle (S6). Elle a la forme d'un mur, d'une longueur de 3,50 m et d'une largeur variant entre 0,90 m et 1,10 m, avec un retour à angle droit presque aligné avec l'un des contreforts de l'église actuelle. Il ne subsiste de cette structure qu'un lit de mortier ocre-jaune clair à dégraissant fin, très friable, directement répandu sur les sarcophages qui ne semblent pas avoir été vidés. Les sarcophages ont donc servi de semelle à cette structure.

Des pierres de différentes tailles ont été coulées dans ce lit de mortier (quelques gros blocs quadrangulaires, deux fragments de colonnes en emploi dans l'angle intérieur : fig. 6). Malgré l'état de dégradation de la structure, le retour est encore visible en coupe : il se poursuit sous le pavement qui borde le mur de l'église actuelle (fig. 5).

Il serait tentant de voir dans cette base de mur, postérieure aux sarcophages, dans l'alignement du portail roman actuel, un vestige de l'un des états de l'église du XI^e siècle. Mais le poids d'un tel mur aurait écrasé les sarcophages, provoquant un effondrement général : il s'agit donc de la base d'une construction légère. Dans toute la zone, on n'a recueilli aucun mobilier en place, les multiples réaménagements du site n'ayant laissé aucune stratigraphie lisible. On notera toutefois la présence erratique de fragments de *tegulae* et de tessons de céramique commune grise.

La zone 2 (fig. 1)

Dans la zone 2, jadis plantée de troènes (env. 4 m X 2,50 m), treize sépultures ont été mises au jour (fig. 7). L'excavation avait été réalisée à la pelle mécanique en vue de l'enfouissement d'une cuve de gaz. Les sépultures apparaissent à environ 0,70 m de profondeur (terre brune fréquemment remuée). On distingue neuf sarcophages trapézoïdaux, trois coffrages anthropomorphes et une sépulture en pleine terre. Quelques ossements en position secondaire, notés S11 en cours de fouille au-dessus de S1, ne sont pas ceux d'une sépulture et n'ont pas été indiqués sur le plan de situation. La sépulture S14, découverte en fin de fouille près de S8 (fig. 12), n'apparaît pas sur le plan de situation¹.

Les sarcophages trapézoïdaux

On peut distinguer deux alignements séparés par un espace d'environ 1,30 m, l'un à l'ouest, avec une orientation O.-E. (S3, S4, S5, S6 : fig. 8-9), l'autre plus à l'est, avec une orientation plus marquée N.-O. / S.-E. (S1, S10, S9, S8 + S14). Quatre sarcophages se réduisent à leur cuve (S6, S8, S9, S10), cinq autres ont conservé leur couvercle (S1, S3, S4, S5 + S14). Les couvercles ont tous la même forme en bâtière aux extrémités à pans coupés ; ils sont grossièrement façonnés au pic ainsi que les cuves. La pierre utilisée est un calcaire blanc

¹ En fin de fouille, il a fallu élargir la zone 2 d'un mètre au nord, afin de pouvoir loger la cuve de gaz, tout en épargnant au maximum les sarcophages. Ce dégagement n'a mis au jour que le sarcophage S14, qui a pu être laissé en place. Finalement, seules les sépultures S6 et S7 ont été détruites, la cuve de S5 ayant été récupérée.

assez friable avec inclusions de rognons de silex fragilisant la structure ; on trouve aussi un calcaire plus gris (S3, S4). Les sarcophages S8, S9, S10 (fig. 7), brisés à plus d'1,50 m de l'église actuelle, semblent avoir été détruits bien avant l'édification des murs du XV^e siècle. Quant aux sarcophages S1 (fig. 7) et S14 (fig. 12), ils ont été partiellement détruits par les murs du XV^e.

Seuls les sarcophages S9 et S5 ont été fouillés. S6, très dégradé, a été complètement détruit lors d'une tentative d'extraction. Il ne contenait que quelques ossements en position secondaire, mélangés à la terre de remplissage (long. : 2,11 m ; larg. pieds : 0,44 m ; hauteur cuve : 0,37 m). Il faut aussi signaler que le sarcophage S8 a subi, avant l'intervention archéologique, un vidage sauvage suivi d'un réenfouissement dès sa mise au jour par la pelleteuse. La fouille de S9 n'a révélé que quelques ossements en position secondaire mélangés à la terre de remplissage. Il devait en être de même pour S8.

Le sarcophage S5 (fig. 8-9), complet et apparemment très bien conservé, devait être enlevé, pour laisser place à une fosse destinée à la cuve de gaz. En réalité le calcaire du couvercle, de mauvaise qualité, était complètement effrité dans le sens horizontal, et brisé en plusieurs morceaux à cause des inclusions de silex. Il n'a pas été possible de le conserver. Quant à la cuve (long. : 2,05 m ; larg. tête : 0,61 m ; larg. pieds : 0,44 m ; haut. : 0,32 ; épaisseur bords : 7 à 8 cm), déjà brisée en une vingtaine de fragments, elle a été enlevée manuellement (tous les morceaux ont été récupérés et marqués). Le remplissage supérieur (environ 15 cm) était constitué d'un vide rempli d'un écheveau serré de vieilles racines d'arbustes (les troènes ?). Dans la partie inférieure de la cuve, une couche de terre brune recouvrait les restes d'un squelette en décubitus dorsal (env. 1,70 m), de conservation très médiocre (fig. 11). Le bras droit était en extension le long du corps, et main gauche couvrait le pubis : on peut y voir, avec le déplacement des rotules un indice de décomposition en espace vide. Outre le crâne, beaucoup d'ossements manquaient : le sarcophage a dû subir des réouvertures.

Les trois sépultures qui ont été enlevées pour l'emplacement de la fosse (S7, S5, S6) reposaient directement sur la couche vierge de terre argileuse brun-rouge, présente sur l'ensemble du site à une profondeur d'environ 1,30 m. Les sarcophages S3 et S4, en partie sous les bermes ouest et sud, ont été simplement repérés : leur extrémité a été retaillée (fig. 8-9) pour l'aménagement de sépultures postérieures (S7, S13).

Les coffrages anthropomorphes

Ces coffrages ont été aménagés dans l'espace qui sépare les deux rangées de sarcophages. La sépulture S7, orientée O.-E., a été aménagée entre S3, S4 (dont l'extrémité a été brisée), S5 et S9 (fig. 10) ; le coffrage (long. : 2,08 m, larg. : 0,55 m en moyenne), de forme vaguement anthropomorphe, est constitué de pierres très irrégulières, de toutes dimensions ; aucune dalle de couvercle n'est conservée. Le dégagement a révélé, enfoui sous une terre compacte, un squelette d'adulte, d'une taille d'1,70 m, en décubitus dorsal, la tête tournée à droite et appuyée contre une pierre. Les bras sont croisés sur le haut de la poitrine. Le squelette épousant très exactement la forme du calage (clavicules presque verticalisées) et la très bonne conservation générale des ossements suggèrent une décomposition en espace colmaté.

Deux autres coffrages ont été repérés : l'un, sous la berme ouest (S2 : fragment de radius et de hanche gauche) est recoupé par l'autre (S12 : crâne et deux pierres d'aménagement céphalique). Ces deux coffrages, orientés N.-O. / S.-E., n'ont pas été fouillés.

Les trois coffrages, installés dans les espaces laissés libres par les sarcophages, leur sont postérieurs. On les situe habituellement, dans notre région, entre le XII^e et le XV^e siècle.

Une sépulture en pleine terre

Une sépulture en pleine terre (S13), située entre S2, S12 et S7, orientée N.O. / S.-E., a été dégagée au même niveau que les coffrages. Pour l'aménagement de la tête, un angle de l'extrémité du sarcophage S3 a été retaillé. Il s'agit d'un enfant (1,13 m), dont le squelette en décubitus dorsal est mal conservé (beaucoup d'ossements manquent), les bras croisés sur le pubis. Plusieurs déplacements d'os (en particulier l'extension du bras droit), pourraient indiquer une décomposition en espace vide. Mais aucun indice de cercueil cloué n'a été relevé : coffrage de planches ? Des creusements postérieurs ont pu intervenir dans cette zone perturbée (S12-S2-S13). En tout état de cause, aucune datation n'est possible pour cette sépulture postérieure aux sarcophages.

Comme pour la zone 1, et pour les mêmes raisons, le rare mobilier recueilli n'est pas en place, mais il confirme une présence gallo-romaine diffuse (fragments erratiques de *tegulae*, tessons de céramique commune grise).

L'intervention de septembre-octobre 1999 (Z3-Z4, fig. 2)

Là encore, la vigilance d'Élisabeth Martin a permis des observations importantes. Lors des travaux d'aménagement du parvis de l'église, en septembre, un espace de 10 m X 2,50 m a été dégagé par la pelleteuse le long du mur nord de l'église, sur une profondeur de 0,60 m. Cette couche de terre meuble, fréquemment remaniée, couvre directement les vestiges. La zone Z3 ne laisse voir aucune structure. Dans la zone Z4, un fragment de couvercle en bâtière (couvrant apparemment la sépulture S16) est enlevé par la pelleteuse et plusieurs structures apparaissent. L'intervention archéologique s'est limitée à un nettoyage qui a mis en évidence trois sarcophages trapézoïdaux sans leurs couvercles (S15, S16, S18), une sépulture en pleine terre (S17) et une zone d'ossements mélangés, peut-être un ossuaire (S19). La partie supérieure des cuves de S16 et de S18 a été brisée par l'action de la pelleteuse, mais les trois sarcophages avaient subi des dommages bien antérieurs (bords brisés). La pierre utilisée est un calcaire blanc (S18) ou gris (S15-S16). Les ossements des membres inférieurs apparaissent dans S16. Enfin, si S15 suit à peu près la direction O.-E. (tête à l'ouest), les deux autres sarcophages (S16-S18) sont orientés N.-O./S.-E., comme S5 dans Z1. Les structures n'ont pas été fouillées : après nettoyage, elles ont été recouvertes d'une couche de sable supportant un pavage.

Quant au mobilier recueilli lors du nettoyage, on peut noter quelques tesselles de mosaïque grise près de S17, quelques fragments de *tegulae*, ainsi que des tessons erratiques de céramique commune grise. Une monnaie de Tetricus (dernier quart du III^e siècle), très dégradée, a été recueillie près de S16. Tout ce mobilier, en position secondaire, dénote, comme dans les autres zones, une forte présence gallo-romaine.

En octobre, la reprise des travaux d'enfouissement des réseaux (tranchées) a mis en évidence un certain nombre de sépultures, en particulier dans la rue Alsace-Lorraine, en face de l'église (cinq sarcophages, dont un complet), et dans la partie haute des rues Bertrand Richard et de la Marne (coffrages anthropomorphes).

Conclusion

L'intervention archéologique a permis de révéler la présence d'une importante nécropole mérovingienne, à laquelle a succédé un cimetière médiéval encore plus étendu. Sur l'ensemble des quatre zones définies, la fouille a mis en évidence 19 sarcophages, 3 coffrages anthropomorphes, 2 sépultures en pleine terre, 1 ossuaire. Toutefois, en l'absence de mobilier en place et de stratigraphie lisible dans une « terre à cimetière » constamment perturbée, les successions chronologiques restent à établir. La présence de mobilier erratique dans les deux zones fouillées suggère une occupation gallo-romaine antérieure. Le fait n'est pas rare dans

les nécropoles mérovingiennes du secteur (Vieux-Châtelailon, Moragne, Saint-Agnant)⁴. On peut faire le rapprochement avec les sarcophages découverts en 1894 : une nécropole mérovingienne a-t-elle pu s'installer dans une zone d'inhumation gallo-romaine ?

La vaste nécropole mérovingienne s'étend, d'après l'enquête, sur environ 7 500 m², au nord de l'église actuelle. Dans les trois zones fouillées, aucun mobilier ne permet de dater avec précision les sarcophages trapézoïdaux (VI^e-X^e siècle), dont les cuves ont subi des réoccupations et réouvertures multiples. Ceux-ci, disposés en rangées et globalement orientés O.-E., s'organisaient autour d'une église primitive (VI^e-VII^e siècle ?) probablement située sous l'église actuelle.

L'église du XI^e siècle est construite au milieu des sarcophages. La base de mur (U1) mise au jour dans Z1 représente vraisemblablement la fondation d'une construction légère de type appentis, la largeur pouvant s'expliquer par l'éventuelle édification d'une banquette de repos. On pense à un « balet », sorte de porche supporté par des piliers en bois. A partir du XI^e siècle, le mode d'inhumation n'est plus le sarcophage (si ce n'est en réemploi) : les coffrages anthropomorphes et les sépultures en pleine terre (ou cercueils), postérieurs aux sarcophages, se répandent bien au-delà des limites actuellement repérées de la nécropole mérovingienne. Le cimetière paroissial, à l'inverse d'un schéma couramment observé (à Saint-Agnant, par exemple) couvre, d'après l'enquête, un espace plus de deux fois supérieur (deux hectares) à celui de la nécropole antérieure.

Philippe Duprat

⁴ Voir :

J. Flouret : Le cimetière du Vieux-Châtelailon, bilan de la fouille de sauvetage, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, n° 2, p. 63-77.

P. David : Le cimetière mérovingien de Pré-de-Villeneuve, commune de Moragne, Charente-Maritime, *Roccafertis, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 2^e série, tome III, n° 10, p. 313-321.

P. Duprat : La nécropole mérovingienne et le cimetière médiéval du Pont à Saint-Agnant, *Roccafertis, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 3^e série, tome III, n° 22, p. 287-303.

J. Flouret, J. Métayer, L. Prysmicki : Cimetières mérovingiens d'Aunis, in C. Treffort (dir.) : *Mémoires d'hommes, traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 41-44.

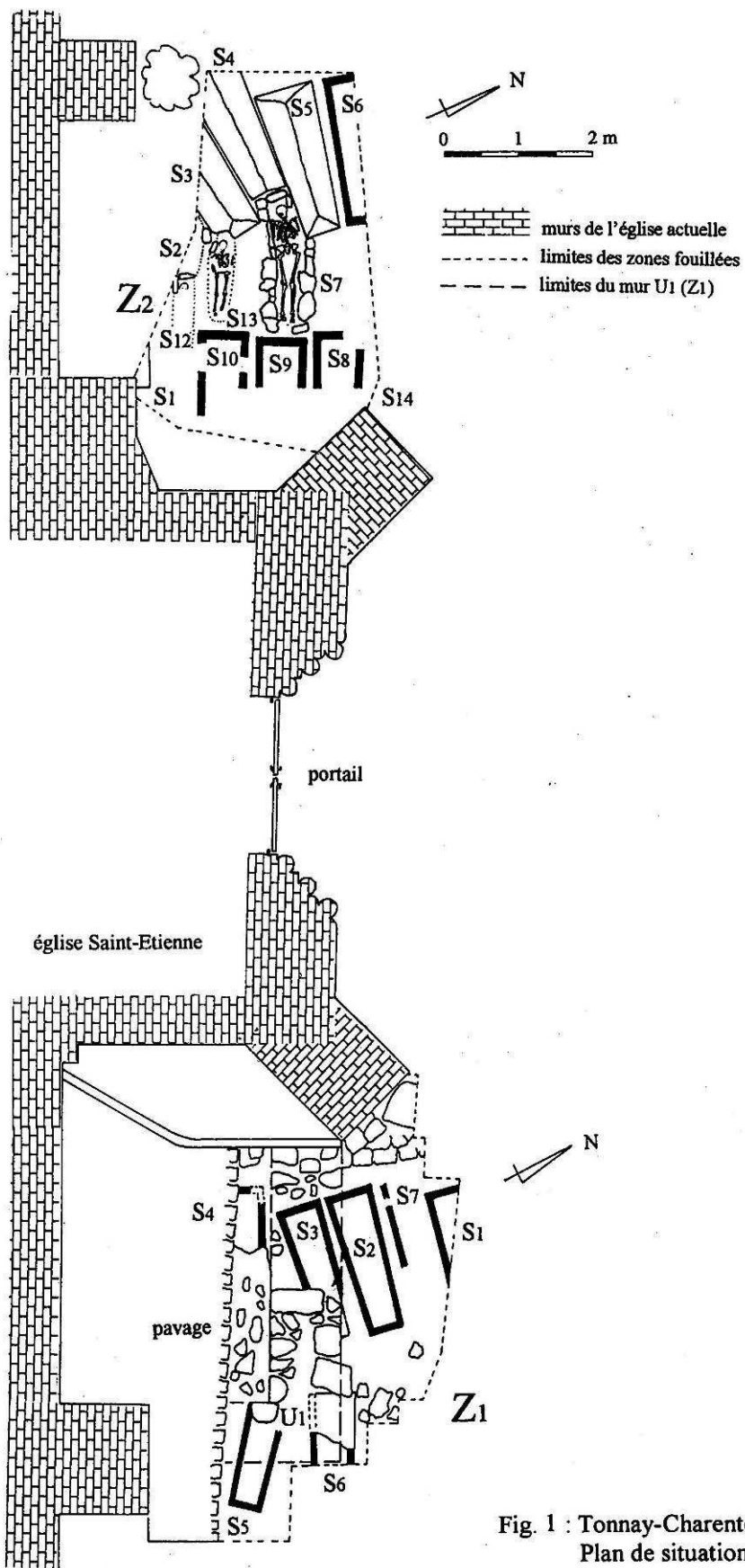


Fig. 1 : Tonny-Charente, Le Bourg,
Plan de situation des zones Z1 Z2

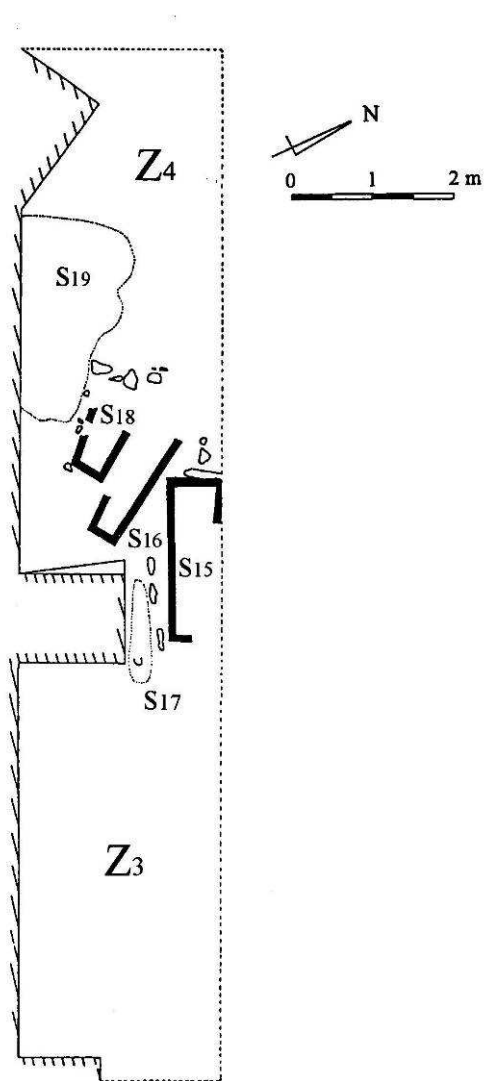


Fig. 2 : Tonny-Charente, Le Bourg,
Plan de situation des zones Z3 - Z4

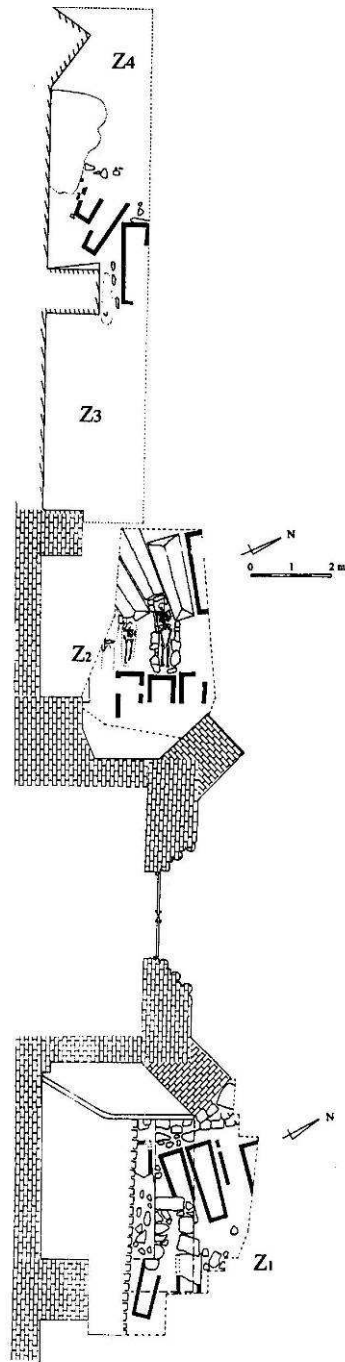


Fig. 3 : Tonny-Charente, Le Bourg,
Plan d'ensemble (Z1 - Z2 - Z3 - Z4)

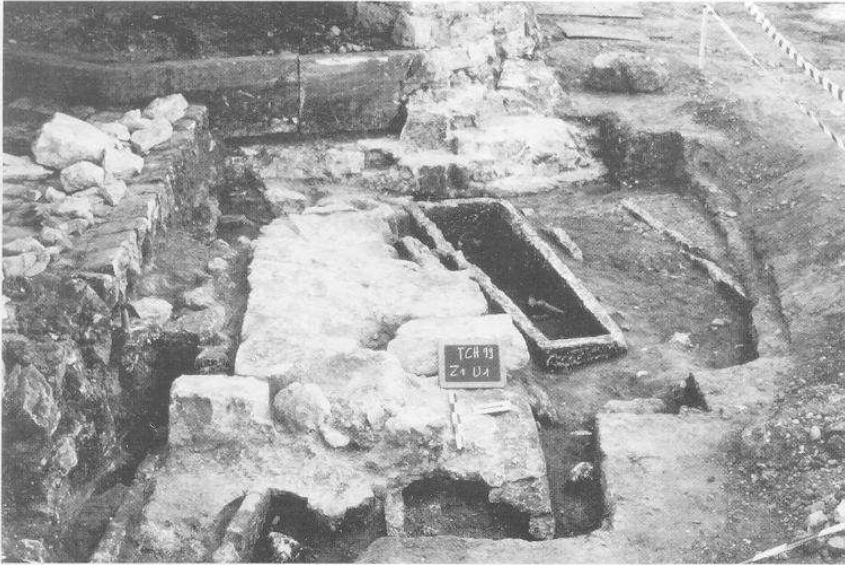


Fig. 4 : Z1, U1, vue d'ensemble



Fig. 5 : Z1, U1 - S5 - S6



Fig. 6 : Z1, S2 (avec réduction latérale)

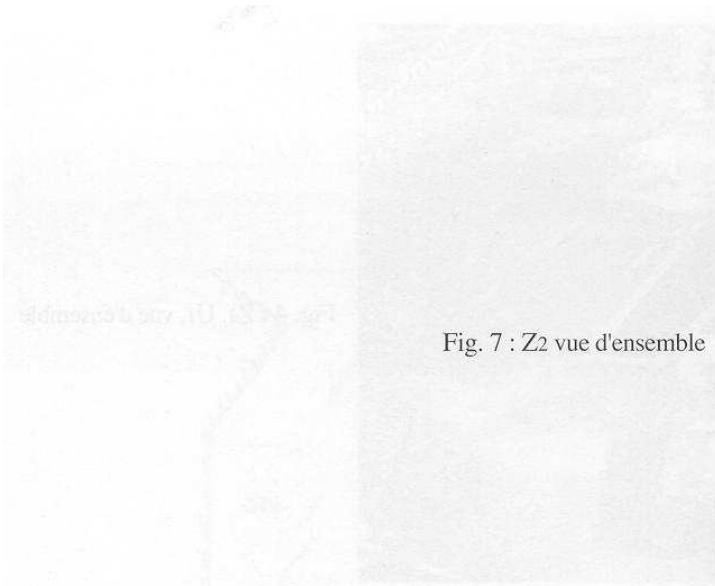


Fig. 7 : Z2 vue d'ensemble

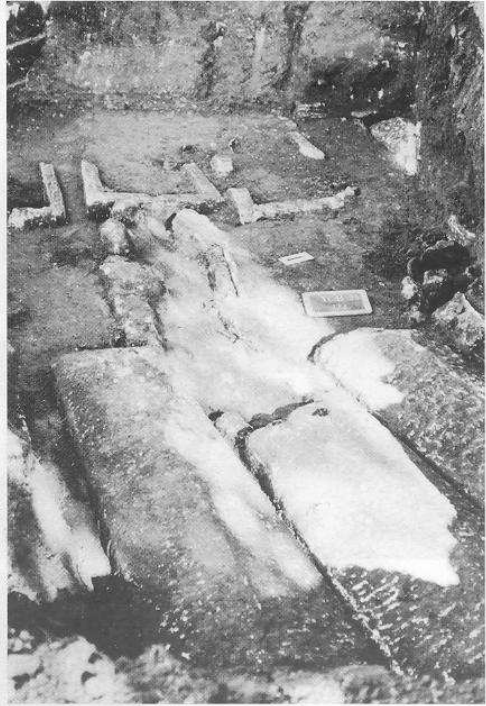


Fig. 8 : Z2, S3 - S4
S5 - S6 - S7

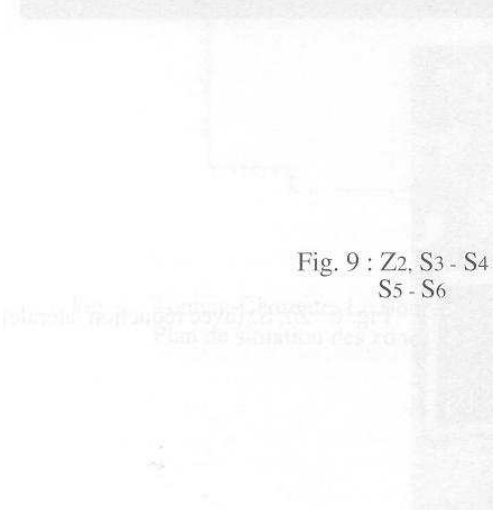


Fig. 9 : Z2, S3 - S4
S5 - S6





Fig. 10 : Z2, S7



Fig. 11 : Z2, S5 (remplissage intérieur)



Fig. 12 : Z2, S14



Fig. 13 : Z4, S15, S16, S17



Fig. 14 : Z4, S16, S18, S19

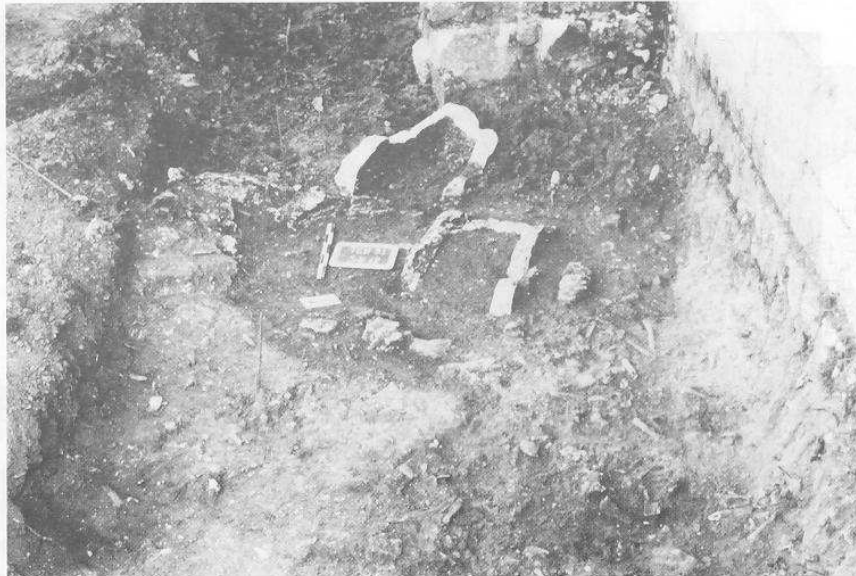


Fig. 15 : Z4, S16, S18, S19

